

Programme court de premier cycle en gestion des risques

Téléphone : 514 987-8511
Courriel : prog.admin.services@uqam.ca
Site Web : www.esg.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
0852	Programme court de premier cycle en gestion des risques	Attestation d'études, Att.	9

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir

OBJECTIFS

Le programme vise à perfectionner les personnes oeuvrant dans les entreprises d'assurance et des services financiers, notamment celles qui ont ou auront à gérer les risques. Ce programme doit permettre aux étudiants d'acquérir les apprentissages nécessaires à l'accroissement de leurs compétences à l'égard d'une gestion efficace des pertes accidentelles pouvant entraver la bonne marche des affaires d'une société. Au terme du programme, l'étudiant saura analyser le risque, évaluer les différentes causes de risques, contrôler et financer le risque. Ce programme répond aux exigences de perfectionnement de l'Institut de gestion des risques et conduit à l'obtention de la désignation CRM Canadian Risk Management décernée par l'Institut.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme ne peut être offert que si le nombre d'inscriptions s'élève à au moins trente étudiants.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Base études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être détenteur d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (1) ou l'équivalent et avoir une expérience attestée

d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale peut être exigée.(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Régime et durée des études

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

les trois cours suivants (9 crédits) :

FIN3151 Financement des risques
 MET3130 Structure du processus de gestion des risques
 MET3141 Contrôle des risques

REMARQUES PARTICULIÈRES

Échéancier de déroulement du programme - Le programme ne peut être offert que si le nombre d'inscriptions s'élève à au moins trente étudiants. - Le programme court de premier cycle en gestion des risques pourra être suivi uniquement à temps partiel et les cours seront donnés le soir.

Dans le cas des étudiants « auditeurs » (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

DESCRIPTION DES COURS

FIN3151 Financement des risques

Ce cours a pour objectif de comparer les diverses sources de financement des risques et de mieux évaluer leur pertinence et leur effet sur l'entreprise. La sélection, la réalisation et la supervision des techniques de financement des risques -comment une organisation peut obtenir les fonds nécessaires pour payer les sinistres provenant

d'accidents. Les sujets étudiés sont: la structure du financement des risques; les critères de sélection des techniques de financement des risques; l'assurance en tant que technique de financement des risques; le financement des pertes en biens, revenus nets et personnel; la comptabilité et l'aspect fiscal des pertes dues à des accidents; le prix des assurances, le choix des assureurs et de leurs représentants; les alternatives possibles, y compris l'utilisation d'assureurs affiliés; l'affectation du coût des risques.

MET3130 Structure du processus de gestion des risques

Ce cours a pour objectif l'étude des principes qui permettent de mieux comprendre le mécanisme de l'assurance, la pratique de la gestion des risques ainsi que les forces qui affectent l'industrie de l'assurance tant privée que publique. La gestion des risques dans une entreprise et ses effets sur les profits; les techniques de gestion des risques; l'identification des risques et leur analyse; les risques touchant les biens; les risques touchant les revenus; les risques de responsabilité; les risques de perte de personnel; la probabilité des risques; la prise de décision en gestion des risques et les méthodes de budgétisation des investissements.

MET3141 Contrôle des risques

Ce cours a pour objectif de faire connaître l'une des étapes les plus importantes du processus de gestion des risques dans l'entreprise, celle du contrôle des risques. Il permet de développer chez l'étudiant une capacité d'analyse des différents facteurs de risques. Ce cours étudie la sélection, la réalisation et la supervision des techniques de contrôle des risques. L'étudiant verra notamment: la structure du contrôle des risques; les critères de la prise de décision en contrôle des risques; la prévention des pertes de personnel; les causes des accidents et leurs coûts: comment sensibiliser les assurés à la prévention des sinistres; comment aborder le contrôle des risques; les transferts de non-assurance; la gestion du contrôle des risques.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 17/02/06, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013